

Pour être fiable et réconcilier les citoyens avec la Politique, un candidat aux élections municipales doit s'engager sur le [Pacte pour la transition écologique, sociale et démocratique](#). Ce pacte rédigé par 60 organisations, et un comité d'expert-es, à la suite d'une large consultation citoyenne, peut accompagner électeurs et élus, femmes et hommes, dans la transformation de Paris, selon trois orientations :

- **Sensibilisation et formation à la transition** : impulser et soutenir des actions de sensibilisation et de formation sur la transition auprès de différents publics : élu-es, agent-es territoriaux, jeunes, habitant-es, acteurs économiques, etc.
- **Co-construction des politiques locales** : engager un processus de construction collective de politiques locales, en associant élu-es, citoyen-nes, agent-es et représentant-es des acteurs locaux,
- **Intégration des impacts à long terme et de l'urgence climatique et sociale** : pour répondre à l'urgence climatique et sociale, intégrer des critères environnementaux et sociaux, ainsi que les impacts à long terme décisifs dans les arbitrages des projets locaux et dans l'organisation de la commune et ses groupements.

Maintenant, en déclinant les axes de Pacte pour la transition autour de l'écologie, de l'ESS et de la participation citoyenne avec ses modes de gouvernance partagés, le candidat peut vraiment proposer une transition efficiente. Une rénovation politique en quelques sortes.

1. L'ÉCOLOGIE EST UNE PRIORITE ENVIRONNEMENTALE ET PARIS A DES PROGRES A FAIRE !

Contrairement aux discours ambiants, malheureusement Paris figurait en 2018 selon [l'étude Arcadis](#), au 15^{ème} rang mondial des capitales. Que ce soit en termes d'émission de CO2, de concentration de particules fines, de gestion des déchets, de mobilité des transports, de développement de l'économie circulaire, d'offre en termes de biodiversité et d'espaces verts, Paris est loin derrière la majorité des capitales européennes.

Ce constat préfigure comme l'annonce d'un programme politique ambitieux, une mandature peut permettre d'atteindre les 15 propositions suivante figurant dans le Pacte pour la transition :

1. Appuyer la structuration de filières paysannes, bio et locales, rémunératrices pour les agriculteurs et agricultrices.
2. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne.
3. Proposer une alimentation biologique, moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective.
4. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), bleues (cycles de l'eau), et noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire.
5. Mettre fin au développement de grandes surfaces commerciales sur le territoire.
6. Protéger la ressource en eau, en assurer une meilleure qualité et un accès garanti à toutes et tous, en la considérant comme un bien commun.
7. Mettre en œuvre une démarche territoire à énergie positive ou plan climat citoyenne ambitieuse, en réduisant au maximum les consommations d'énergie et en développant la production et la consommation d'énergie renouvelable notamment citoyenne.
8. Soutenir les constructions et rénovations à haute efficacité énergétique, ainsi que les conversions de systèmes de chauffage les plus polluants en accompagnant en particulier les ménages en situation de précarité énergétique.
9. Contribuer à la fin des projets et infrastructures qui augmentent les émissions de gaz à effet de serre et font reculer la biodiversité.
10. Renforcer l'offre, l'accès et l'attractivité de transports en commun sur le territoire.
11. Donner la priorité aux mobilités actives (marche, vélo) dans l'espace public.
12. Limiter la place des véhicules les plus polluants et des voitures individuelles en ville.
13. Développer une logistique urbaine du transport des marchandises adaptée aux caractéristiques de la commune.
14. Impulser et financer une démarche collective de prévention, réemploi, valorisation des déchets en régie ou avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
15. Mettre en place une tarification incitative à la réduction et au tri des déchets pour tous les acteurs de la commune.
16. Mener une politique de sobriété, d'efficacité énergétique et d'alimentation à 100% en énergie renouvelable et locale des bâtiments, véhicules communaux et éclairage public.
17. Développer des habitats participatifs et des écolieux accessibles à toutes et à tous en favorisant l'émergence de nouveaux projets, en sensibilisant à l'habitat participatif, et en soutenant les projets

2. L'ESS PEUT ETRE LA CLEF NOVATRICE D'UN DEVELOPPEMENT SOCIETALE DURABLE

Il est temps de d'oser les nouveaux schémas avec les institutionnels et les administratifs. Les solidarités et les expériences collectives partagées peuvent s'alimenter, par le biais de l'économie collaborative, notamment pour une meilleure gestion des déchets et pour l'appréhension de l'espace public urbain, tout en mutualisant des savoir-faire au moyen de démonstrateurs et d'éducation aux bonnes pratiques. En valorisant les nouveaux espaces de coopération dans les territoires par le biais de l'économie durable le politique peut donner une bonne image de la ville de Paris, au delà des start-up à foison, du tourisme de

masse, des oubliés trop nombreux des bancs publics, surtout à la veille de 2024 ! Le politique respectueux du pacte va donc agir, avec l'appui éventuel de personnes ressources, et à son rythme, dans le respect des points suivants :

1. Créer des dispositifs publics de premier accueil, à dimension humaine et en lien avec les acteurs associatifs, où pourraient se rendre librement les personnes étrangères à leur arrivée sur le territoire, quel que soit leur statut.
2. Favoriser l'inclusion des personnes les plus éloignées du monde du travail avec une politique locale de l'emploi tournée vers la transition écologique du territoire et à dimension sociale.
3. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements.
4. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.
5. Co-construire avec tous les acteurs concernés une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique.
6. Mettre à disposition des initiatives associatives et citoyennes du territoire, les espaces et ressources pour favoriser leur collaboration, le lien social et le développement de tiers-lieux (espaces d'expérimentation, de partage, de co-gouvernance, etc.) largement ouverts à l'ensemble des habitants.
7. Assurer l'accueil, l'accompagnement et la réinsertion des personnes en difficulté.
8. Limiter la place de la publicité dans l'espace public.
9. Assurer un accès et un aménagement de l'espace public non discriminant, assurant l'usage de tous et toutes, y compris des personnes les plus vulnérables.
10. Garantir l'accès à un logement abordable et décent pour toutes et tous
11. Proposer gratuitement des lieux d'accompagnement au numérique avec une assistance humaine à destination de toutes et tous.
12. Se doter d'une politique ambitieuse d'achats publics responsables (incluant dispositions sociales, environnementales et locales).
13. Financer les projets de la commune prioritairement par des prêts issus de sources de financement éthiques.
14. Donner la priorité au logiciel libre dans le service public pour une informatique au service de l'intérêt général
15. Adhérer aux monnaies locales complémentaires et citoyennes et les mettre en place dans les services publics de la commune et de ses groupements, dans les budgets participatifs et dans le soutien aux associations.

3. UNE PARTICIPATION CITOYENNE AVEC SES MODES DE GOUVERNANCE PARTAGES

Pour ne plus entendre, « le maire est injoignable... », pour rompre avec la polarisation de la société parisienne, pour être juste entre politiques et citoyens, pour respecter les électeurs, pour faire montre d'éthique au delà des déclarations d'intérêt et des chartes d'élus, je propose un suivi de l'absentéisme des élus, une affectation du temps des conseillers de Paris dans leur arrondissement d'attache, la renouvellement des mandats électoraux une seule fois, la création de nouvelle commission de travail au conseil de Paris, notamment autour des thèmes évoqués ici et surtout la mise en place de **Conseils économiques sociaux et environnementaux** composés de fonctionnaires de la ville, d'habitants, d'acteurs associatifs de référents des matières évoquées, et de référents jeunesse et personnes âgés. Les élus s'y rendront pour leur permanence, la police municipale à venir peut aussi y avoir une antenne.

Ils joueront à la fois le rôle des maisons de quartiers d'antan et d'antennes relais des mairies d'arrondissement, ainsi les élus seront au plus près des habitants. Ils devront travailler avec les 8 conseils citoyens des quartiers prioritaires parisiens.

Ces antennes municipales vont contribuer dans le respect du Pacte de transition à :

1. Mettre en place et renforcer les dispositifs de participation, d'initiative citoyenne, de co-construction de la commune et de ses groupements y compris par le biais des datas.
2. Créer une commission extra-municipale du temps long pour représenter les intérêts de la nature et des générations futures, et s'assurer de l'adéquation des grands projets des communes et de leurs groupements avec les enjeux écologiques, sociaux, climatiques de moyen et long terme.
3. Co-construire avec tous les acteurs concernés d'une politique associative locale volontariste, pour soutenir le dynamisme et la vitalité économique des initiatives associatives et citoyennes du territoire, garantir leur accessibilité à la plus grande partie de la population, reconnaître et protéger leur rôle critique

Pour conclure, mon expérience autour de la vie associative avec Paris Macadam, ma connaissance des territoires prioritaires oubliés dont les habitants ne sont pas toujours entendus dans ma participation aux conseils citoyens parisiens, et le développement de l'économie collaborative autour de la culture en créant la coopérative Quartiers d'Art, me permettent de penser que le partage des richesses et la sobriété ne vont pas forcément à l'encontre de l'économie libérale ni des technologies, les premiers peuvent s'enrichir des seconds et vice versa.

Ne perdons pas de vue les propos de Naomi Klein autour du New-deal vert , ainsi notre société sera plus juste.